

République Française *Département de l'Indre*

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES MARS 1978 — 1ère Circonscription

JACQUES DURAND
Candidat du PARTI SOCIALISTE

soutenu par le Mouvement des Radicaux de Gauche

— Né à Châteauroux en 1946, il est le fils d'un Artisan qui exerce à Châteauroux comme peintre en bâtiment.

— Après avoir fait ses études au Lycée Jean-Giraudoux, il se spécialise en psychologie.

— Jacques DURAND est :

- *Maître ès Psychologie,*
- *Licencié en Sociologie,*
- *Diplômé de Psycho-pathologie de l'enfant de la Sorbonne.*

— De 1969 à 1973, il travaille au Centre Médico-Psycho-Pédagogique de Châteauroux.

— Depuis 1974, il enseigne la Psychologie à la fois à l'Université de Tours et au C.L.I. de Châteauroux.

— Jacques Durand est l'auteur du livre « Eléments de Psychologie » (*Editions Universitaires*).

« Par son ardeur au travail, sa connaissance des problèmes et son profond dévouement, Jacques DURAND fait partie de cette nouvelle génération de Socialistes qui porte les espérances de la Gauche et le renouveau du Bas-Berry. »

François MITTERRAND

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Elire un député, ce n'est pas simplement choisir un homme. C'est surtout approuver les mesures sociales et économiques qu'il défend et qu'il soutiendra à l'Assemblée Nationale une fois élu.

Elire un député, c'est faire **un choix politique,** pour l'avenir de notre pays et le sort de ses habitants.

Ce choix doit être celui de la clarté. A gauche, nous sommes deux candidats : le candidat du Parti Communiste et moi-même, **candidat du Parti Socialiste.** A droite, il y a deux candidats : l'un, M. Aurillac, nous propose le programme trop connu de la majorité sortante mais il a le courage de ses opinions : il se déclare de la droite chiraquienne. L'autre, D. Bernardet, que nous propose-t-il ?... Rien du tout et il n'a pas le courage de ses opinions. C'est pourtant une question de morale élémentaire de dire qui on est et ce que l'on veut faire !

Ne voulant rien être sur le plan politique, ce personnage qui se cache dans l'apolitisme ne pourrait rien être comme député. Comment peut-on faire confiance à quelqu'un qui n'a pas d'idées, pas de programme et qui se dit sans opinion ? Lorsque les affaires de la France se décident, l'apolitisme est une tromperie !

Pour ma part, candidat du Parti Socialiste, je suis le candidat de la **clarté.** Le Parti Socialiste, **premier parti de France,** veut avec vous gouverner la France. **Avec vous,** c'est une autre politique, celle du Programme Commun de la Gauche, que nous voulons appliquer pour **redonner espoir** à notre pays et à notre département.

Le Parti Socialiste **veut en finir** avec la politique actuelle de la Droite qui porte atteinte chaque jour à vos ressources, à votre dignité et à vos libertés. Parce que nous refusons la surenchère à laquelle nous invite le Parti Communiste, **le Parti Socialiste est aujourd'hui la meilleure chance du changement.**

Avec Gérard PORNET mon suppléant, avec tous les socialistes et les démocrates, saisissons ensemble cette chance. Dans la première circonscription de l'Indre, portons **nous aussi** le plus haut et le plus loin possible le **grand courant socialiste.** La victoire de la gauche sera alors inéluctable.

Ensemble, faisons triomphער la Gauche.

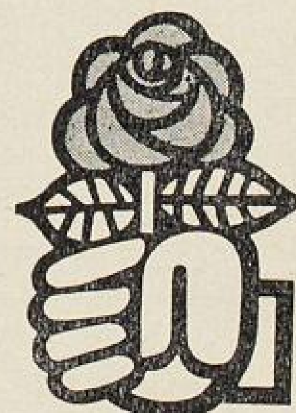
Ensemble, changeons la vie...

A bientôt.

Pour un changement réel et immédiat

Dès le 1er tour VOTEZ Jacques DURAND

et Gérard PORNET



Avec le PARTI SOCIALISTE,
Ce qui va changer demain...

Pour l'ensemble des Travailleurs,

— S.M.I.C. à **2.400 F par mois** pour 40 heures de travail hebdomadaire.
— **Exonération** de l'impôt sur le revenu pour les familles ayant un revenu salarial ne dépassant pas le S.M.I.C.
— **Création de 500.000 emplois nouveaux :** par l'effet de la relance économique sur l'ensemble des entreprises et par la création de 150.000 emplois publics et de 60.000 emplois mis à la disposition des collectivités locales.
— **Cinquième semaine** de congés payés.
— **Droit à la retraite** à 60 ans pour les hommes et 55 ans pour les femmes (et ceux qui exercent un métier très pénible).
— **Revalorisation** du minimum vieillesse à 1.300 F par mois.
— **Indexation** d'un livret A de Caisse d'Epargne par famille.

Pour les Femmes,

Aujourd'hui : 54 % des chômeurs sont des femmes. 82 % des chômeurs de moins de 25 ans sont des femmes.

SUR LE PLAN DE L'EMBAUCHE ET DE LA PROMOTION

— Actuellement, la formation professionnelle offre deux fois plus de métiers aux garçons qu'aux filles. Les femmes doivent disposer de droits égaux en matière de formation professionnelle et d'éducation permanente.
— Cependant, l'égalité entre garçons et filles devrait commencer dès l'école : les manuels scolaires seront revus dans le sens d'une mixité des rôles à la maison comme dans la société, mixité dont le corps enseignant devra donner l'exemple à tous les niveaux (maternelles, primaire et secondaire).
— Les administrations et les entreprises publiques seront incitées à une répartition plus égalitaire des sexes, aux divers niveaux de qualification.
— Des objectifs d'embauche de jeunes et de femmes seront fixés, dans le cadre des créations d'emplois publics et des contrats de programme.

• LUTTER CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Une loi générale établira la complète égalité de la femme.

— La réglementation assurera aux femmes le droit de porter exclusivement, si elles le souhaitent, leur nom patronymique.
— De nouvelles lois assureront la protection de la femme contre la violence physique.
— Les femmes disposeront de droits égaux à ceux des hommes en toutes matières : salaires, formation professionnelle, emplois, promotion professionnelle. Il n'y aura plus d'emplois interdits aux femmes.

• AIDER LES MERES DE FAMILLE

— Congé de maternité porté à 18 semaines.
— Ouverture d'un congé spécial pour l'un des parents en cas de maladie des enfants.
— Le congé non rémunéré de deux ans pour l'un des parents après la naissance sera assorti de la garantie réelle de réemploi à un niveau équivalent.
— Les frais de garde seront déduits des sommes soumises à l'impôt.
— Développer les équipements collectifs scandaleusement insuffisants, à des tarifs abordables.

Gérard PORNET, Suppléant

Maire de Saint-Marcel
55 ans
Ancien Conseiller municipal de Châteauroux
— *Assistant technique à la Direction Départementale de l'Equipement.*
— *Administrateur de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de l'Indre.*
— *Responsable mutualiste à l'échelon national.*
— *Chevalier du Mérite social.*



Pour les Commerçants et Artisans,

FISCALITE

— Extension progressive du régime du bénéfice réel, notamment pour les travailleurs indépendants adhérant à un centre de gestion.
— Institution d'un salaire fiscal pour le commerçant ou l'artisan, de façon à distinguer ce qui est rémunération de son travail et ce qui est rémunération de son capital (le salaire fiscal n'existe actuellement que pour le conjoint collaborateur ; il est fixé au plafond dérisoire de 9.000 F par an).
— Considérer les commerçants comme des salariés et donc les faire bénéficier de l'abattement de 20 % pour le calcul de l'impôt sur le revenu.

COUVERTURE SOCIALE

— Unification de la réglementation applicable à tous les travailleurs indépendants en fait d'assurance vieillesse.
— Minimum vieillesse à 1.300 F par mois dès avril 1978 et ensuite, augmentation chaque semestre pour atteindre 80 % du S.M.I.C.
— Prise en charge totale des soins hospitaliers.
— Meilleur remboursement des soins dentaires, de l'optique, de l'orthopédie.
— Réduction du champ du « petit risque ».
— Meilleure couverture de l'invalidité.

Pour les Personnes Agées,

Voici ce qui changera pour nos aînés :

— Minimum vieillesse à **1.300 F par mois** dès avril 1978 et ensuite, augmentation chaque semestre pour atteindre 80 % du S.M.I.C.
— Suppression de la mise en jeu de l'obligation alimentaire des descendants pour l'obtention de l'aide sociale.
— **Réduction de 50 %** de l'abonnement téléphonique pour les titulaires du F.N.S. (qui actuellement peuvent se faire installer gratuitement le téléphone, mais doivent payer l'abonnement).
— Amélioration du principe de l'abattement de 10 % **qui** doit s'appliquer à **toutes** les pensions et retraites avec un plancher minimum.
— Cumul **intégral** sans aucun plafond, d'une pension personnelle et d'une pension de veuve.
— Reversibilité entre époux, sur la base de 60 %, de la retraite du conjoint décédé.
— **Amélioration** générale des pensions et retraites pour atteindre 75 % du salaire moyen des **dix meilleures années.**
— Retour au **remboursement** des dépenses de santé par la sécurité sociale à 80 % et à 100 % pour les hospitalisations et les cas graves et coûteux.
— Défense des petits épargnants par **l'indexation sur les prix** de leurs dépôts en Caisse d'Epargne.

J'appelle toutes les électrices et tous les électeurs de la 1re circonscription de l'Indre à voter dès le 1er tour pour Jacques DURAND, afin d'assurer la VICTOIRE de la Gauche.

Robert FABRE
Président du Mouvement des Radicaux de Gauche.

Vu : le Candidat

L'Artisan Typo - Châteauroux